



## AVIS DE MOTION

Proc  s-verbal de la s  ance ordinaire du Conseil municipal de la municipalit   de Val-des-Bois, tenue le 3 avril 2024   19 h au centre communautaire sis au 121, chemin du Pont-de-Bois   Val-des-Bois et tenue sous la pr  sidence du maire suppl  ant monsieur Cl  ment Larocque.

 TAIENT  galement pr  sents : Madame la conseill  re Jessica Maheu ainsi que messieurs les conseillers Adolf Hilgendorff et Claude Dupont.

 TAIT pr  sente   titre de greffi  re d'assembler : Madame Anik Morin, directrice g  n  rale et greffi  re-tr  sori  re.

 TAIENT absents : Monsieur le Maire Roland Montpetit ainsi que messieurs les conseillers, Ren   Houle et Jean Laniel.

 TAIENT  galement pr  sents,   l'ouverture de la s  ance, 2 membres de la communaut  .

2024-04-054

### AVIS DE MOTION

### R  GLEMENT RM03-2024 MODIFIANT LE R  GLEMENT RM10-2021 RELATIF AU ZONAGE

ATTENDU l'article 445 du *Code municipal*, je, soussign  , monsieur le conseiller Adolf Hilgendorff, donne AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une prochaine s  ance du conseil, du R  glement RM03-2024 modifiant le RM10-2021 relatif au Zonage afin d'y ajouter une d  finition et d'y modifier les normes relatives aux ventes-d  barras et les normes d'am  nagement des terrains de camping;

ATTENDU QUE conform  ment   l'article 445 CM, le projet de r  glement est d  pos   et des copies sont mises   la disposition du public lors de cette pr  sente s  ance du conseil et que le responsable de l'acc  s aux documents de la Municipalit   d  livrera une copie du projet de r  glement   toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier pr  c  dant la tenue de la s  ance lors de laquelle il sera adopt  .

Copie conforme au livre des minutes.

Anik Morin

Directrice g  n  rale et secr  taire-tr  sori  re